



Chenilles processionnaires du pin, soyez vigilants...

Depuis plusieurs années sous l'effet du réchauffement climatique, l'aire de répartition des chenilles processionnaires du pin est bien implantée dans le sud du département de la Seine-et-Marne et dans l'est de l'Essonne, notamment en forêt de Fontainebleau.

Que se passe-t-il dans la forêt ?

La processionnaire du pin est un insecte dont les chenilles, dites défoliatrices, s'attaquent aux pins et aux cèdres en consommant leurs aiguilles.

Si ces insectes peuvent affaiblir et provoquer des défoliations sur les arbres, ils sont surtout redoutés pour les urtications qu'ils peuvent entraîner chez l'homme, ainsi que chez les animaux domestiques et sauvages.

Habituellement, en hiver, ces chenilles tissent leurs nids soyeux, présents à l'extrémité des branches hautes, qu'elles quittent au printemps, en procession pour gagner le sol et démarrer, ensuite, leurs processus de transformation en chrysalide. Toutefois, cette année, avec les températures hivernales assez douces, des processions apparaissent déjà à certains endroits du massif domanial de Fontainebleau.



Nid d'hivernation sur jeune pin.

Quels sont les effets ?

Pour cela, la vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées. En effet, les poils urticants de la chenille se détachent facilement lors des contacts ou sous l'effet du vent. Ils peuvent alors provoquer chez certaines personnes des effets indésirables pour la santé.

Ces troubles peuvent se manifester par des irritations, démangeaisons, conjonctivites dans les cas les plus fréquents et par des réactions allergiques plus sérieuses chez les personnes sensibles.

La principale mesure de prévention consiste à limiter l'exposition aux poils de chenilles :

- éviter d'aller sous les arbres porteurs de nids ;
- ne pas toucher les chenilles ou leurs nids ;
- éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition ;
- ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint ;
- éloigner les animaux de compagnie ;
- porter des vêtements protecteurs si l'on se rend malgré tout dans les zones infectées.



Chenilles à l'intérieur d'un nid.





Chenilles processionnaires du pin, soyez vigilants...



Exemple de dégâts.

En cas de doute, il est fortement recommandé de prendre une douche tiède et de changer de vêtements. Si des problèmes subsistent malgré cela, ne pas hésiter à consulter son médecin traitant.

L'ONF n'applique pas de traitement insecticide aujourd'hui pour empêcher totalement la prolifération des chenilles. En effet, ces moyens de lutte chimique non sélectifs peuvent impacter l'ensemble des papillons contribuant à la richesse biologique du massif.

En cas d'extrême nécessité, une des actions possible consiste à incinérer les nids (ensemble filamenteux) sur les extrémités des branches.



Chenilles en procession sur le sol.

